



President of the Republic of Indonesia  
Ministry of State Secretariat of the Republic of Indonesia  
Jalan Veteran No. 18  
Jakarta 10110  
Indonesia

Au président de la République indonésienne.  
M. Joko Widodo

Monsieur le Président,

Nous nous adressons à vous, Monsieur le Président, pour vous faire part de notre vive inquiétude concernant le sort de deux journalistes français **Thomas Dandois et Valentine Bourrat**, arrêtés en Indonésie depuis le 6 août alors qu'ils effectuaient un reportage pour le compte de la chaîne franco-allemande Arte.

Selon nos informations, ils sont actuellement retenus par les services de l'immigration à Jayapura en Papouasie occidentale. Cette situation est déjà inadmissible. Mais aujourd'hui, il semble que nos deux confrères pourraient être conduits dans un centre de détention de la police. Ce serait totalement intolérable car cela constituerait une aggravation de leur situation.

Dès que la nouvelle de leur arrestation a été connue, les syndicats français de journalistes (SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes), la Fédération internationale des journalistes (600.000 membres dans le monde), l'AJI (Alliance indonésienne des journalistes indépendants) et d'autres ONG ont appelé les autorités de votre pays à les libérer.

Faut-il rappeler que nos deux confrères sont des journalistes expérimentés qui travaillaient pour les besoins d'une chaîne de télévision franco-allemande et qu'ils accomplissaient leur mission, celle d'informer l'opinion publique.

C'est pourquoi cette arrestation met gravement en cause la liberté de l'information et le droit des médias de couvrir telle ou telle situation dans un pays et dans ce cas précis de donner la parole à une population qui s'estime être victime du gouvernement indonésien.

Vos propositions concernant l'ouverture aux médias de la Papouasie nous semblent aller dans le bon sens et permettre de trouver dans les meilleurs délais une solution pour ces deux journalistes.

Pour tous ces motifs, Monsieur le Président, nous vous appelons solennellement à faire libérer au plus vite nos deux confrères afin qu'ils puissent retrouver leur famille et reprendre leurs activités. En vous remerciant par avance, nous vous adressons nos sentiments syndicaux les plus déterminés.

Paris le 27/8/2014

**SNJ**  
**SNJ-CGT**  
**CFDT-Journalistes**